[Texte]

only type of manufacturing allowed in Canada. You cannot manufacture prohibited weapons unless they are for the armed forces or a law enforcement agency. At the present time, we do not have that status. We therefore would not be able to manufacture products.

Mr. Waddell: Why do you not have the status?

Mr. Polyzos: Because we do not have any contracts with the military or law enforcement at the present time. These particular weapons, as I had stated earlier, have not found a market in Canada.

Like every other business, we have to develop a product, see it through to production, then offer it. If it is something that law enforcement appreciates, likes, wants to have, has the budget for, then they will go ahead and purchase. But these decisions are not usually made on something that is not available for them to see.

Mr. Waddell: So most of your sales are abroad, then.

Mr. Polyzos: That is correct.

Mr. Waddell: What percentage of your sales would be to foreign governments or police forces as compared to civilians?

• 1245

Mr. Polyzos: It is hard to say because we have distributors world-wide, as I mentioned in my statement, that are licensed. They do a lot of this business themselves. In other words, military detachments, local law enforcement agencies. So it is very hard for me to respond to that.

Mr. Waddell: Can you help me? I might assume you are making Saturday night specials to sell to American markets.

Mr. Polyzos: Our guns sell for \$700, suggested retail, far from the average selling price of a Saturday night special. But I would assume maybe about 30% to 50% of the pistols, depending on the market. Internationally, maybe 50%; in the U.S. maybe 30% go to law enforcement or military.

Mr. Waddell: Have you had any discussions with the Canadian police on this particular bill? I understand they are coming before our committee and they have always taken a very strong position for gun control, as most of the Canadian public seem to be taking. Have you had any discussions about your particular problem with them?

Mr. Polyzos: I have discussed matters with members of the Chief Provincial Firearms Office of Ontario, but let me add that we are not against gun control. We are not trying to impede the government's wishes in controlling the individual use or ownership of weapons. All we are saying is that in so doing, please do not overlook the fact that you might be putting us out of business without necessarily having to do so.

[Traduction]

pour l'armée canadienne. C'est le seul type de fabrication autorisé au Canada. On ne peut fabriquer des armes prohibées à moins que ce ne soit pour les forces armées ou pour les forces de l'ordre. Pour le moment nous n'avons pas ce statut. Nous ne pourrions donc pas fabriquer ces produits.

M. Waddell: Pourquoi n'avez-vous pas ce statut?

M. Polyzos: Parce que nous n'avons pas de contrat ni avec les militaires ni avec les forces de l'ordre pour le moment. Ces armes particulières, comme je l'ai dit tout à l'heure, n'ont pas trouvé de marché au Canada.

Comme tout autre entreprise, il nous faut mettre au point un produit, le fabriquer puis le mettre en vente. Si c'est un produit qui plaît aux forces de l'ordre, qu'elles veulent l'avoir, qu'elles ont le budget nécessaire, dans ce cas, elles l'achètent. Il est rare qu'elles décident d'acheter un produit qu'elles ne connaissent pas ou qu'elles ne peuvent pas voir.

M. Waddell: Vous faites donc la majorité de vos ventes à l'étranger.

M. Polyzos: C'est exact.

M. Waddell: Quel est le pourcentage de vos ventes à des gouvernements étrangers ou à des forces policières par rapport à celui de vos ventes à des civils?

M. Polyzos: C'est difficile à dire parce que nous avons, sous licence, comme je l'ai dit dans la déclaration, un réseau de distributeurs à l'échelle mondiale. Ils se chargent même d'une bonne partie de ces ventes. En d'autres termes, de ces ventes aux forces militaires, aux forces policières locales. Il m'est donc très difficile de vous répondre.

M. Waddell: Pouvez-vous m'aider? Je suppose que vous offrez des spéciaux du samedi soir pour vendre sur les marchés américains.

M. Polyzos: Nos fusils se vendent 700\$, c'est le prix de détail suggéré, loin du prix moyen de vente des spéciaux du samedi soir. Mais je suppose que cela représente environ 30 à 50 p. 100 des pistolets, en fonction du marché. Sur le plan international, peut-être 50 p. 100; aux USA, peut-être 30 p. 100 qui sont achetés par les militaires ou les policiers.

M. Waddell: Avez-vous eu des discussions avec la police canadienne au sujet de ce projet de loi? Je crois comprendre qu'ils doivent venir témoigner devant notre comité et qu'ils ont toujours été pour un système très strict de contrôle des armes, comme la majorité de la population canadienne semble l'être de plus en plus. Avez-vous discuté de votre problème particulier avec eux?

M. Polyzos: J'ai discuté de certaines questions avec des membres du Chief Provincial Firearms Office of Ontario (Bureau des armes à feu de l'Ontario), mais permettez-moi d'ajouter que nous ne sommmes pas contre le contrôle des armes. Nous n'essayons pas de faire obstacle aux souhaits du gouvernement de contrôler l'utilisation individuelle ou la possession d'armes. Nous vous demandons simplement, ce faisant, de ne pas oublier que vous risquez de faire disparaître notre activité sans que cela ne soit véritablement nécessaire.